



**FNE 83**  
*(Affiliée à F.N.E. - PACA)*  
**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**  
**VAR**



**Siège Social : 1571, Chemin de Terrimas**  
**83260 LA CRAU**

Adresse mail : [info@fne83.fr](mailto:info@fne83.fr)

Site web : <https://www.fne83.fr>

## Compte rendu de l'assemblée générale 2025

### **Accueil des participants à cette assemblée 2025.**

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont accepté de se mobiliser ce samedi matin.

Comme chaque année nous allons vous présenter nos activités, mais surtout nous voulons profiter de ce moment privilégié pour dialoguer avec vous. Nous vous donnerons la parole afin que vous puissiez vous exprimer, nous dire quelles sont vos activités les plus significatives, vos difficultés, vos questions et les domaines dans lesquels nous pourrions vous aider.

Nous aurons le plaisir de vous présenter 2 associations qui ont souhaité rejoindre FNE83.

### **1- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024**

Le compte rendu a été transmis à l'ensemble des associations adhérentes pour avis et approbation, le 9 juin 2024. Les remarques proposées en retour ont été intégrées, et le CR a ainsi été transmis en préfecture.

En conséquence il ne requiert pas une nouvelle démarche de validation lors de cette présente assemblée.

### **2- Rapport moral, présenté par le président, Henri BONHOMME.**

#### **Synthèse d'activité :**

- 50 associations adhérentes à FNE83
- Participation à 55 commissions
- Participation à 10 groupes de travail avec FNE-PACA
- Projet mesure de la qualité de l'air
- Projet protection du Tombolo de Giens

- Suivi de 40 dossiers actifs en justice dont certains avec FNE-PACA
- Soutien aux associations adhérentes
- Information générale sur les sujets les plus significatifs ;

### **Actions remarquables qui méritent d'être développées.**

- L'assemblée générale de FNE-PACA. Toujours très riche en matière d'information. Temps fort qui permet aux associations des 6 départements de PACA de se retrouver pour faire le point sur les activités de chacun. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec le président de FNE (national), Antoine Gatet qui nous a brossé un tableau de la situation des ONG en général, inquiètes de voir leurs subventions sérieusement réduites. Crainte liée à la conjoncture économique. FNE83 était bien représentée à cette AG par 7 personnes.
- FNE 83 a obtenu le renouvellement pour 5 ans de son agrément protection de l'environnement, et de son habilitation à prendre part au débat sur l'environnement. Ceci implique que chaque année nous adressions en préfecture un dossier d'évolution et d'activité. Cet agrément de fait nous attribut un intérêt à agir lors d'actions en justice, sur l'ensemble du département, et nous permet de participer aux différentes commissions officielles initiées dans le département. Nous remercions notre secrétaire Michel Daniel qui a fait un gros travail administratif.
- Dossiers nouveaux en justice, ils sont toujours aussi nombreux. On retient les projets de parc photovoltaïques en zones naturelles, Camps-la-Sources et Vince-sur-Caramy. Mais aussi des dossiers de permis de construire, La Badine à Giens et Hyères Les Salins, la ressourcerie de la commune de Le Pradet .
- Les dossiers anciens sont nombreux, longs à aboutir, lorsqu'ils ne sont pas classés sans suite. Et lorsque les jugements sont en notre faveur, nous ne parvenons pas toujours à récupérer les condamnations qui nous reviennent, après avoir engagé des frais d'huissier.

Ces actions en justice représentent une charge importante, mais essentielle. Incivilités d'une certaine population, élus peu regardant des règles de droit, services de l'Etat souvent inefficaces, Que nous reste-t-il pour tenter de faire respecter l'environnement et le droit, sinon de demander aux juges de prendre les décisions qui devraient s'imposer.

À noter que nous sommes en cours de réaménagement de notre tableau des dossiers en justice sous une forme Excel afin de le rendre plus lisible, plus complet et de pouvoir faire quelques statistiques. Aussitôt que possible nous en ferons la diffusion.

- Les dossiers remarquables très récents :
  - Une enquête publique concernant la centrale biomasse de Gardanne, se déroule du 5 mai au 6 juin. Dossier emblématique de la plus grande importance, l'ensemble du réseau FNE en PACA est mobilisé, il est important que FNE83 apporte son avis. Nous ne voyons que des inconvénients à ce type d'exploitation, les principaux : pollution par les fumées, pillage de nos massifs forestiers, très faible rendement : 30 % donc 70 de l'énergie de perdue, le traitement des déchets à assurer, l'utilisation d'importantes quantités d'eau, etc. Nous remercions Marc Volpin qui se dévoue pour rédiger l'avis de FNE83.
  - Défrichage de grande ampleur, plus de 10 ha, au Beausset sans autorisation. EBC, espaces naturels récemment déclassés en zone agricole par une modification du PLU, sont concernés. Dépôt de plainte par FNE83, ARC-EN-CIEL et quelques riverains à envisager.

## Programme d'action pour l'année à venir :

- Nous constatons que nos activités d'une année à l'autre ne varient pas sensiblement, néanmoins nous devons faire un effort pour développer notre communication. Nos supports sont à la disposition de tous. Diffusion avec succès du « Hérisson Varois », page d'information mensuelle ouverte à tous. Groupe Facebook, site web. Philippe Chesneau, Marc Volpin, Nathalie Caune.
- Nos actions en justice. C'est un point fort qui nécessite un investissement important et qui demande à être partagé. Si les premiers pas peuvent être rébarbatifs, il s'agit d'une activité qui n'est pas inintéressante. Malheureusement il n'est pas possible d'éviter cette dernière confrontation avec les indécis envers les lois et l'environnement. Nous demandons des volontaires pour seconder les membres du CA impliqués dans cette activité.

## 3- Rapports d'activité, par le président et les vice-présidents :

### 3.1- Michel PIERRE pour l'Ouest Var.

#### 3.1.1 PEM : Pôle d'Échange Multimodal de La Seyne – Ollioules

L'objectif d'obtenir l'annulation...

[La MRAE](#), Mission Régionale d'Autorité Environnementale, note à propos du tracé du futur BHNS que « *Par rapport au dossier présenté en 2016, le nouveau tracé évite le secteur identifié alors comme le plus sensible du point de vue de la biodiversité, constitué par un ensemble de friches, de jardins et de secteurs agricoles entre la gare de la Seyne-sur-Mer et la RD 206. Les enjeux et impacts du projet sont donc nettement réduits.* »

Aujourd'hui la réalisation d'un PEM est au point mort. FNE83 et TVD, Toulon Var Déplacements s'en sont inquiétés lors d'une [conférence de presse](#) le 17 avril dernier.

#### 3.1.2 Projet CAPT'AIR de FNE83

Ce projet fait l'objet d'une [convention de partenariat 2024](#) entre FNE PACA et FNE 83.

Par [convention d'entraide interassociations 2024](#), ACTENERGIES gère ce projet pour FNE83 qui en rend compte à chacun de nos conseils d'administration trimestriels.

Le projet CaptAir a pour objet de sensibiliser et de mobiliser des citoyens pour héberger des microcapteurs fournis par ATMOSUD. Ces microcapteurs évaluent les taux de particules fines PM2.5 à l'extérieur (NébulAir) ou en mobilité (AirBeam). Le capteur intérieur (ModuleAir) affiche également les taux de composés organo volatils COV et de gaz carbonique CO2.

Par la convention de partenariat ce projet 2023-2024 est financé par FNE PACA à hauteur de 13000 euros à qui nous restituons 2600 euros en frais de gestion régionale (20 %).

En 2023, une [trentaine de capteurs](#) nous avait été confiée. En fin d'année 2023, FNE83 disposait d'un solde créditeur de 1 250 euros après avoir versé à ACTENERGIES la somme de 4 500 euros.

En 2024, nous avons reçu 17 capteurs qui ont été gérés par ACTENERGIES comprenant 5 capteurs Intérieurs ; 5 en Mobilité et 7 en Extérieur. Cette action 2024 a fait l'objet de trois rapports disponibles dans le dossier «[Captair Rapports 2024](#)».

FNE83 a participé dans ce cadre au **Forum Régional de l'Air à Marseille** le [4 mars 2025](#).

Par convention FNE83 est créditée de 10 400 euros net, conserve 10 % en frais de gestion et verse 9 360 euros à ACTENERGIES qui conduit le projet Captair en même temps que le projet de stations FNE83.

Le projet CAPTAIR 2022-2024 de FNE PACA avec FNE83 sera alors terminé.

Ce projet continue en 2025 par conventions de FNE PACA avec les associations varoises ACTENERGIES et ARC-EN-CIEL.

### 3.1.3 Projet de Déploiement de Stations FNE83 dans le Var dit projet SF

Le projet SF fait suite au projet Ozone (O3) confié en 2021-2023 à l'association ACTENERGIES. Le projet Ozone a permis de confectionner six stations de mesures de microparticules et des deux gaz oxydants : dioxyde d'azote NO2 et ozone O3.

Le présent projet SF a pour objectif le « déploiement de stations dans le Var ». Il est subventionné pour les années 2024 et 2025 par convention avec la [DREAL](#) de 6000 euros pour des matériels et avec la [Région](#) de 12000 euros de fonctionnement.

Ce projet porté par FNE83, est confié à ACTENERGIES qui le met en œuvre. Par convention interassociations 2024, ACTENERGIES gère ce projet pour FNE83 qui en rend compte à chacun de nos conseils d'administration trimestriels.

En 2024, les stations FNE83 ont été déposées dans le Var avec le concours d'associations partenaires ou de bénévoles pour l'**hébergement d'une station SF** d'une durée de quelques semaines et/ou l'organisation d'une **réunion publique**.

Les mesures réalisées dans le Var peuvent être consultées en sélectionnant un site de mesures, en consultant les graphes ([voir SF Graphes](#)) et les commentaires dans la présentation ([SF Présentation 250326](#)) :

- au Beausset (Site BEA) : Graphes p3 et Présentation pp14-17
- à Artignosc (Site ART) : Graphes p13 et Présentation p22-24
- à St Mandrier (Site BC) : Présentation p22
- à La Seyne (Site AE) : Graphes p4-6 et Présentation p6-8-27
- à l'Aiguillette (Site CB) : Graphes 14
- à Brignoles (Site Nicopolis) : Présentation p23
- à La Garde Freinet (Site LGF) : Présentation p23-24
- à Toulon Bd Strasbourg (Site STR) : Graphes p11 et Présentation p26
- à Toulon Av République (Site AB) : Graphes p9-10 et Présentation pp24-26
- à Toulon au Mourillon (Site PANA) : Graphes p12 et Présentation pp21-24-26
- à St Raphaël (Site PL) : Présentation p23

Ce projet a fait l'objet de comptes rendus à la DREAL, à la Région et à Atmosud, [le 26 mars 2025](#).

Des réunions publiques sur la qualité de l'air ont eu lieu le 31 mai 2024 à Toulon avec pour thème « [Les solutions du PPA83](#) » et le 6 décembre 2024 sur « [Air et Santé](#) » et [au Beausset](#) le 27 février 2025

#### Bilan financier du projet SF :

Ce projet SF permet à FNE83 de s'équiper de moyens de mesures de polluants mais aussi de communication avec un vidéoprojecteur et une sono. Ces moyens appartiennent à FNE83 et sont gérés par ACTENERGIES.

Le projet SF géré par ACTENERGIES a bénéficié en 2024 du solde 2023 du projet Ozone et d'un premier acompte de FNE83.

Le compte de résultat 2024 du projet SF par ACTENERGIES hors frais d'assurances et de gestion est le suivant : développer les lignes ; don particulier

AE : Bilan SF 2024	Charges		Produits
Matériels mesures	3 241	Report 2023	8622
Petits matériels	1 207	Acompte FNE83	4200
Services Extérieurs	1 298		
Frais missions	1 527		
Stagiaires	3 359		
	<b>10 632</b>		<b>12 822</b>
	<b>Report à nouveau :</b>		<b>2 189,50</b>

Le bilan financier de FNE83 du projet SF de l'année 2024 est présenté ci-après.

FNE83 : Bilan SF 2024	Charges		Produits
Acompte ACTENERGIES	4 802	Report 2023	1090
		Subvention DREAL	4200
		Don à SF	50
	<b>4 802</b>		<b>5 340</b>
	<b>Report à nouveau :</b>		<b>538</b>

En 2025, au solde comptable de 538 euros s'ajouteront les soldes des subventions d'un montant total de 7200 euros.

Aujourd'hui en 2025, ACTENERGIES a procédé au remplacement de capteurs pour maintenir le nombre de six Stations FNE83 opérationnelles. Par ailleurs, sont en construction deux stations connectées 4G pour recueillir en temps réel les données des gaz NO2 et O3 et des microparticules en masse PM2.5 et en nombre PN0.3

Nous sollicitons nos adhérents pour héberger des stations et pour **organiser des réunions sur la qualité de l'air et la santé**. Nos déchets dans l'air sont préjudiciables aux hommes, aux animaux et à la végétation. L'air ambiant est un bien commun aussi important que l'eau. Comme l'air ambiant ne peut pas être traité, nous devons éviter de le polluer alors que les maladies respiratoires et les allergies ne font que croître.

### 3.1.4 PPA83

FNE83 a participé le 28 mars 2025 au suivi du plan de protection de l'atmosphère de l'ouest Var.

Découvrez [ici](#) les questions de FNE83 pour son application notamment en rade de Toulon.

Le [communiqué de presse](#) du 3 avril 2025 sur l'impact des paquebots sur les déchets dans l'air et par ceux générés aux ports n'a pas été repris par les médias.

Les navires qui quittent un port doivent avoir déchargé leurs déchets avant d'appareiller ou déclarer le faire au port suivant. Qu'en est-il des boues nocives des scrubbers, des laveurs de fumées ? La pollution de l'air est transformée en pollution concentrée dans la mer.

### 3.1.5 MAZAUGES

*Lors des essais de tirs de mines de novembre et février, pour des mesures des vibrations, avaient provoqué des effondrements dans les galeries sous-jacentes qui servent de gîte aux chauves-souris !*

*Une nouvelle enquête a été diligentée par le procureur et confiée à l'Office français de la biodiversité (OFB), police de l'environnement. Une seconde plainte contre le carrier est déposée.*

### 3.1.6 DECHETS MENAGERS

Un centre de tri à [La Farlède](#) destiné à recevoir 35 000 tonnes de déchets recyclables par an pour les 44 communes et 610 000 habitants du territoire du SITTOMAT sera en service début 2026. Équipé des dernières technologies, il réalisera un traitement des déchets après une collecte mono-flux rassemblant tous les emballages recyclables (plastiques, métal et carton) dans un seul bac.

En 2024, l'unité de valorisation énergétique, [UVE de Toulon](#), avec trois fours d'incinération de déchets ménagers a performé.

[L'ISDND de Pierrefeu](#) accepte des déchets de Nice où des fours sont en réparation sans avoir à avoir à solliciter d'autorisation. La commune de Collobrières demande la mise à jour de l'étude d'impact du site en raison d'odeurs.

### 3.2- Henri BONHOMME pour le Centre Var.

- Le survol des hélicoptères au-dessus du Golfe de Saint-Tropez. Cette nuisance sonore est difficile à endiguer, l'aspect économique de cette activité commerciale ou de simple confort, n'est pas sérieusement prise en considération par les élus et en conséquence pas d'avantage par les services de l'Etat : DGAC (Direction générale de l'aviation civile), et Préfecture. On ne compte pas moins de 94 hélisurfaces sur les quatre communes concernées.

Chantal Simoni, nous dit : après avoir été reçue avec Anne Marie Waniart, Maire de Gassin et par le nouveau président de l'Acnusa (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires) qui s'est affirmé très à l'écoute, si on peut effectivement confirmer l'impuissance des élus locaux, on peut aussi noter la volonté de l'Etat (préfecture) d'être plus transparent (communication de l'implantation des hélisurfaces déclarées) et d'appliquer réglementation et sanction avec plus de rigueur.

Le plus gros du travail restant à faire par les voisins d'hélisurfaces lesquels pourront en solliciter la fermeture auprès de la sous-préfecture à la suite de nuisances avérées !

- Le Comité de pilotage de la plage de Pampelonne
  - Premier comité de gestion environnementale de la plage de Pampelonne en application des prescriptions de l'arrêté préfectoral du 15/01/2021 portant dérogation à l'interdiction de destruction d'individus d'espèces protégées.
  - Le schéma de réaménagement de la plage de Pampelonne a été approuvé en 2014, mais l'importance des enjeux à savoir trouver et conserver une balance équilibrée entre économie touristique et protection du milieu naturel en est à sa onzième année d'études, de concertation et surtout d'adaptation.
  - La mise en œuvre de ce schéma (document unique en France) a été possible grâce à l'efficacité du réseau de partenariats (commune, concessionnaires, services de l'Etat) déterminants pour la réussite de l'opération pilote de transformation « considérée comme reproductible ailleurs » selon les élus varois.
  - Sujets abordés lors de ce copil :
  - La sensibilisation des concessionnaires lors des phases de montage et démontage, le cordon dunaire évoluant au cours des saisons.

- Gestion raisonnée des feuilles sèches de posidonie avec conservation à l'année dans certaines zones (transition progressive car compliquée).
- Entretien manuel de la plage, aux effets très positifs, à renforcer pour la protection et le suivi des pontes de tortue Caouanne et Cistude.
- Renforcement de la signalétique d'information et de sensibilisation du public
- Gestion des espèces exotiques envahissantes, maintien des ganivelles...
- L'invasion de la cochenille tortue dans le Golfe de Saint-Tropez devient extrêmement critique. De nombreux pins sont touchés. Les traitements connus à ce jour sont d'une efficacité moyenne et pas toujours possibles pour des questions de coût ou d'accès. On compte sur la recherche qui se met en œuvre.
- À Cavalaire : le nouveau PLU fait l'objet d'un recours en annulation au TA. De très graves lacunes voire illégalités sont relevées.
- À Cavalaire : 3 lourds dossiers de permis de construire sont en justice. Ce sont des dossiers couverts par la commune.
- À Cogolin le Permis de Construire du Yotel (300 logements) est en Conseil d'Etat. Pour mémoire un permis pour 600 logements avait été définitivement annulé par un rejet du Conseil d'Etat le 7 octobre 2020. Le pourvoi actuel déposé par les associations (FNE83 et Sauvons le Yotel), vient d'être accepté, c'est-à-dire qu'il a passé le premier filtre, et qu'il sera instruit.
- Les PLU de La Croix Valmer et de Sainte-Maxime sont en phase finale d'élaboration, a priori sans critique majeure à formuler. À La Croix Valmer la question des hélistructures reste non résolue.

**Hors réunion** : PLU de la Croix Valmer approuvé en Conseil municipal le 23 mai 2025 après 14 ans de travaux (quatorze).

### 3.3- Patrick LAFFITTE pour l'Est Var.

#### 3.3.1 Fréjus

- Les préoccupations du comité de défense des intérêts généraux de Fréjus Plage portent sur l'impact environnemental à Fréjus d'aménagements en cours ou en projet à effet de vitrine touristique et/ou de spéculation sur l'extension des résidences secondaires :
- Aménagement 'Promenade des baigneurs avec parking de six niveaux enterrés sous le niveau de la mer (Place de la République). Projet porté par la ville et l'Agglomération Estérel Côte d'Azur (ECAA).
- Mutation du quartier de Fréjus "Plage vers du tout collectif (30 jardins détruits en trois ans sans aucune compensation écologique).
- Mutation large de la Base Nature (voir vidéo promotionnelle présentée par le maire de Fréjus) espace pourtant déclaré comme unique sur la bande côtière.
- Cycle de films sur l'environnement au cinéma Le Vox de février à mai.

### 3.3.2 St Raphaël.

- **Les Veyssières.** Vente par la commune de terrains remarquables, anciennes prairies méditerranéennes à mares temporaires, comportant des espèces rares et protégées au promoteur Duval.
- **Agay.** Redressement du fleuve côtier l'Agay pour protéger une zone industrielle et commerciale avec des retombées potentielles négatives pour les posidonies la baie et d'Agay.
- En même temps à proximité, construction sur le site de l'ancien camping du rastel d'Agay avec effondrement d'une falaise et construction d'un mur de soutènement dans un EBC. Effacement du seuil qui protégeait cette vallée des risques d'inondations en cas de fortes crues de l'Agay.
- Les travaux sur l'ancienne Bastide, afin de créer des logements, ont été annulés pour des questions de sécurité relatives au seul accès par un petit tunnel sous la voie de chemin de fer.
- **Le Trayas.** Travaux illégaux effectués sur l'ancienne maison forestière du Trayas, le jugement est en cours. Nous avons passé un accord de coopération avec le collectif local qui s'oppose à ces travaux.

### 3.3.3 Pays de Fayence

- Le secteur a été touché par le manque d'eau et la sécheresse.
- **Fontsante :** Le groupe Suez est ralenti, mais continue. <https://www.fontsante.org/actualites>

#### Dossiers divers en cours :

- SMIAGE : CLE SAGE de la SIAGNE (collaboration avec FNE 06).
- Nuisances et pollution : Plateforme de compostage exploitée par la SAUR à Tourrettes. En collaboration avec FNE 04 et FNE PACA
- Nouveau Règlement Particulier de Police sur le lac de St Cassien
- Participation à l'élaboration du SCoT du Pays de Fayence avec le réseau urbanisme FNE PACA
- SMA : Travaux préparatoires SAGE ARGENS et le Comité rivière de la Nartuby
- SMIAGE : Participation à Natura 2000 Gorges de la Siagne (FNE PACA - FNE 06)
- AEP Pays de Fayence. Contrôle présence de gaz organique « CVM » (chlorure de vinyle monomère) canalisations en PVC réseau public

#### Points consultatifs :

- Déchets en Pays de Fayence : Tri et redevance incitative. (Voir assos ABI et Compos'tri)
- Nuisances des vols d'hélicoptères (et de nuit) autour de l'aérodrome de Tourrettes. (Impuissance !)
- Visites espaces : projets d'EnR photovoltaïques en CCPays de Fayence.

#### Pour information :

- Biodiversité : participation au lancement de l'ABC (Atlas de Biodiversité Communale) de la commune de Montauroux CCPF (CEN et LPO)

**Pour mémoire :**

- Il est souligné l'importance du volet juridique d'accompagnement au volet technique dans tous les dossiers et consultations d'évaluation rencontrés.

**La liste de nos actions en justice vous sera transmise indépendamment de ce compte rendu.**

**4-Rapport financier, présenté par le trésorier, Charles INGBERG.**

Voir en annexe le bilan financier qui sera approuvé durant cette AG.

Question d'un participant : montant plafond du livret A **pour les associations ?**

Après information hors réunion : 76 500 €

**5- Approbation des rapports ci-dessus et quitus.**

Le rapport moral du président, le rapport moral de chaque vice-président et les comptes sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

**6- Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Les statuts prévoient un nombre d'administrateurs compris entre 12 et 30.

Actuellement l'effectif total est de 24 (7 administratrices et 17 administrateurs)

Administratrice et Administrateurs composant le tiers sortant à l'AG :

Les sortants sont invités à faire savoir auprès du Bureau s'ils se représentent. Ils peuvent cependant annoncer leur candidature lors de l'Assemblée générale elle-même.

Ne se représentent pas : Mesdames : Malika MOUREY, Johanna REBHUN,

Donne sa démission : Madame Françoise OLLIVIER.

Appel est fait aux candidatures afin de renforcer le Conseil d'administration et de pourvoir les postes. Les nouveaux candidats doivent manifester leur candidature auprès du Bureau. Ils peuvent le faire également jusqu'à l'Assemblée générale.

Pour être candidat, il est nécessaire de représenter une association affiliée FNE Var.

Monsieur Jacques BLANC, de l'association « ASSCV La Croix Valmer » déclare à l'assistance de l'AG être candidat à un poste d'administrateur.

La composition du conseil d'administration par des personnes élues pour la première fois ou réélues est annoncée à l'assemblée.

**SONT ELU(E)S OU RÉÉLU(E)S lors de l'AG du 17 mai 2025**

<b>Noms Prénoms des sortants ou nouveaux candidats 2025</b>	<b>Élu(e) pour la première fois</b>	<b>Réélu(e)</b>	<b>Association d'appartenance</b>
Martine LAFONTAINE		X	ADBLE LE LAVANDOU
Chantal SIMONI		X	LA SENTINELLER GASSIN
Henri BONHOMME		X	CSBC CAVALAIRE
Dominique CALMET		X	APE SAINT MANDRIER
Patrick LAFITTE		X	TDVN83 FREJUS
Yvanna CRAVERO		X	ABI BAGNOLS EN FORET
Bruno COIFFIER		X	APE SAINT MANDRIER
André TREDE		X	MART
Armand NOVI		X	APNE PONTEVES
Jacques BLANC	X		ASSCV LA CROIX VALMER

**Les administrateurs ou administratrices élus ou réélus lors des AG 2023 et 2024 poursuivant leur mandat à l'issue de l'AG sont :**

<b>AG 2023</b>	<b>Association d'appartenance</b>
Monique BARNIER-ESCARTEFIGUE	APE SAINT MANDRIER
Nathalie CAUNE	BANDOL LITTORAL
Pierre-Dominique CLEMENT	ADPLS SAINTE MAXIME
Alain GRANGEON,	SAUVONS LE YOTEL
Dominique ROGOWICZ	ADBLE LE LAVANDOU
Michel PIERRE	ACTES ENERGIE
Alain GRAPINET	TDVN 83
Jean-Jacques GIORGI	TDVN 83
Marc MARIJON	TDVN 83

<b>AG 2024</b>	<b>Association d'appartenance</b>
Philippe CHESNEAU	ACTES ENERGIE
Michel DANIEL	ALMCV LA CRAU
Charles INGBERG	ADPLS SAINTE MAXIME
Beatrice MARCHAND	AEC Le Beausset
Reynold IGNACE	CIL Quartier des Rougières
Marc VOLPIN	ADPLG La Garde

**7- Appel à candidatures pour siéger dans une commission :** le président demande à l'auditoire de relayer dans les associations représentées le fait que des postes sont à pourvoir pour représenter FNE Var.

- FNE 83 est représentée dans 55 commissions, dans le Var. Il est important que nous soyons très présents dans ces instances d'information et de concertation. Nous lançons un appel à toutes les personnes qui accepteraient de participer à ces commissions, certains membres du CA sont très impliqués et ont besoin d'être remplacés dans certaines commissions. Nous mettrons un lien sur ce compte rendu, qui permettra d'accéder à l'ensemble de ces commissions. N'hésitez pas à faire connaître vos possibilités. Nous regrettons la démission de Françoise Berenguier-Ollivier pour des raisons de santé, qui était notre représentante dans 9 commissions, nous aurons à la remplacer.

### **8- Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2026 :**

Bien que les frais de fonctionnement de l'association soient maîtrisés, il est nécessaire de maintenir notre capacité financière et, par-là, notre capacité d'action, le Conseil propose à l'assemblée de maintenir un tarif modéré des cotisations pour 2025. Il est proposé de ne pas modifier le barème. L'assemblée générale peut décider d'augmenter les taux selon l'effectif de l'association affiliée à la fédération FNE Var 3.

#### **Proposition du Barème de la cotisation années 2026**

Situation	Rappel montant 2025	Taux 2026 proposé
Association de 2 à 29 adhérents	55,00 Euros	55,00 Euros
Association de 30 à 49 adhérents	80,00 Euros	80,00 Euros
Association de 50 à 69 adhérents	110,00 Euros	110,00 Euros
Association de 70 à 99 adhérents	135,00 Euros	135,00 Euros
Association de 100 à 149 adhérents	160,00 Euros	160,00 Euros
Association de 150 à 199 adhérents	185,00 Euros	185,00 Euros
Association dépassant 200 adhérents	210,00 Euros	210,00 Euros
Adhésion individuelle	30,00 Euros	30,00 Euros

### **9 - Associations candidates à leur adhésion à FNE83, et dissolution, perte d'un proche :**

Deux associations varoises ont exprimé le souhait de rejoindre FNE83 :

- VIVRE LE PATRIMOINE HYEROIS
- COM'COLLECTE

Elles ont rappelé leurs activités, leurs motivations à rejoindre FNE83, (cf informations précédemment portées à notre connaissance). Le CA qui suivra cette assemblée délibérera sur leur intégration à FNE83, qui de fait est déjà acquise suite à consultation électronique.

Nous enregistrons avec regret la dissolution de l'association de Gassin, « La Sentinelle », et également démission du CA de sa présidente Françoise Berenguier-Ollivier.

À noter également la dissolution en cours de l'association de La Garde Freinet, en sommeil depuis quelque temps. Elle nous reverse sa trésorerie

Information transmise hors réunion : nous avons récemment appris avec tristesse le décès de notre cher ami William Dumont, qui pour les plus anciens d'entre nous, a été un fidèle et agréable acteur dans notre monde associatif. Il a été de nombreuses années président de l'association de Bagnols-en-Forêt, et membre de notre CA. Nous Chargeons Yvanna Cravero qui lui a succédé, de transmettre nos sincères condoléances à sa veuve.

**La liste des associations adhérentes à FNE83 vous sera transmise indépendamment de ce compte rendu.**

## **10 – Suivi annuel des agréments « protection de l'environnement dans le cadre départemental et « participation au débat sur l'environnement »**

Il doit être transmis pour le 30 septembre 2025 à la DDTM les documents ci-après :

- Les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes qui, à un titre quelconque, sont chargées de l'administration de l'association (fiche individuelle à remettre au secrétariat).
- Le rapport d'activité, les comptes de résultat et de bilan et leurs annexes approuvés par l'assemblée générale ainsi que le compte rendu de cette assemblée ;
- Par subvention, le compte rendu d'utilisation approuvé par l'assemblée générale.

La DDTM transmet le dossier de suivi pour avis le dossier au directeur de la DREAL et au procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de Toulon.

## **11- Questions diverses.**

L'essentiel des questions a été abordé lors de l'AG.

**Un sujet est néanmoins développé par Philippe Chesneau : l'avenir du TOMBOLO de Giens.**

Il existe cinq doubles tombolos dans le monde. Celui de Giens risque d'être brisé, d'abord pour sa partie ouest, dans les dix (?) années à venir par la mer. Que faire ? Soit laisser la mer faire son œuvre. Soit continuer à recharger les dunes. Soit construire une digue sous-marine de protection. Soit... ?

Suite à un CA de FNE 83, en date du 11/03/2023, un appel est lancé aux associations de Fne 83.

Un collectif d'individus se crée, d'abord pour partager des connaissances (60 documents rassemblés). 11 réunions de travail, en moyenne 15 personnes présentes.

Le diagnostic montre les responsabilités humaines dans la destruction du tombolo et l'inefficacité des tentatives de réparation jusqu'à présent.

Proposition. Créer un [Collectif](#) d'individus et d'associations pour :

- Associer les gens à une réflexion partagée et à l'éducation aux risques dans le cadre du [Projet Grand Site](#). Dominer la nature ou s'adapter ?
- Echanger sur des pistes comme la poldérisation avec digue émergente, les digues immergées ou libérer l'évolution du trait de côte ou la gestion hydraulique en compartiments de l'étang (Bio-mimétisme : banquettes de posidonies, bambous, atténuateurs de houle, grau etc).
- Expliciter que l'avenir du tombolo est lié à un choix de gestion du territoire (Ogs) comme limiter l'urbanisation et le tourisme de masse et aussi gérer les déplacements sur la presqu'île.
- Le sujet est complexe et l'avenir se doit d'être entre les mains de tous.

Proposition. Qui veut une séance de travail FNE-Var dédiée au tombolo ? Voir [Philippe Chesneau](#).

*À l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration renouvelé se réunira pour élire le Bureau parmi ses membres.*

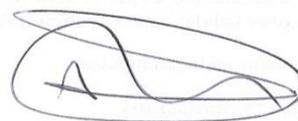
**Prochaine AG :** afin d'éviter les interférences avec les AG ou CA de certaines associations adhérentes nous vous proposons de fixer dès maintenant, la prochaine AG au samedi **16 mai 2026**

**Nous remercions les participants pour leur attention et leur collaboration.**

Henri Bonhomme  
Président



Michel Daniel  
Secrétaire général



**ANNEXE : BILAN FINANCIER 2024 FNE83**

<b>RECETTES</b>	<b>31925,55</b>
Cotisations des Associations	4502,25
Vir de FNE PACA	1050,00
Vir pour FNE 83	1340,00
Vir pour PEM	4950,00
Vir subventions DREAL	4200,00
Vir de FNE PACA pour Captair	3250,00
Don pour OZONE (Mme FOSSIER)	50,00
Vir pour ARCADE	6395,00
Vir pour CAMPS LA SOURCE	4345,00
Versements suite à décisions de justice	1040,00
Intérêts livret A	803,30
<b>CHARGES</b>	<b>22093,94</b>
Frais de tenue de compte CE	79,38
Frais Président	0
Cotisation à FNE	115,12
Frais conseils d'administration	143,26
Versements à PEM	3876,00
Versements acompte pour projet Ozone	4200,00
Versements à ACTENERGIES	601,87
Versements à ARCADE	5340,00
Versements à CAMPS LA SOURCE	4187,35
Frais Avocat et Huissier	687,60
Divers	1063,36
Vir à FNE (refacturation autofinancement)	1800,00
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>9831,61</b>
<b>TRESORERIE AU 31/12/2024</b>	<b>41865,76</b>
Compte bancaire CE	8272,60
Livret A CE	33413,16
Pour mémoire <b>TRESORERIE AU 31/12/2023</b>	<b>31854,15</b>